Office national du film du Canada

2011-2012

Rapport financier trimestriel se terminant le 31 décembre 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011

1. Introduction

L'Office national du film (ONF) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1939. Organisme fédéral relevant du portefeuille de Patrimoine canadien, l'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles originales et innovatrices de manière à faire connaître aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. L'ONF sert la population canadienne en produisant et en rendant accessible partout au pays et sur toutes les plateformes disponibles du contenu riche et diversifié qui reflète le profil démographique en évolution rapide au pays et qui ne pourrait être produit autrement. Une description sommaire des activités de l'agence pour l'exercice en cours se retrouve dans la *Partie II du Budget des dépenses*.

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel est préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'agence accordées par le Parlement et utilisées par l'agence, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice financier 2011-2012. Ce rapport trimestriel est préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de la loi de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ONF utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

Le niveau des autorisations octroyé à l'ONF dans le budget des dépenses 2011-2012 était de 66,8 millions de dollars en comparaison à 67,2 millions de dollars en 2010-2011 représentant une réduction de 400 000 $. À la fin du troisième trimestre 2011-2012, le niveau totalise à présent 68,2 millions de dollars pour 2011-2012 par rapport à 67,7 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre, l'ONF a reçu l'autorisation du report de fonds opérationnel de 2010-2011 au montant de 603 000 $. Le report de fonds de 2009-2010 reçu en 2010-2011 totalisait 438 000 $. Également l'ONF a reçu les affectations relatives au crédit 30 du Conseil du Trésor admissibles en matière de rémunération pour un montant total de 826 000 $ alors qu'en 2010-2011, les affectations avaient été versées au cours du dernier trimestre. En 2011-2012, le Conseil du Trésor a modifié le processus d'obtention du crédit 30 pour permettre aux ministères de recevoir ces autorisations tout au long de l'exercice financier.

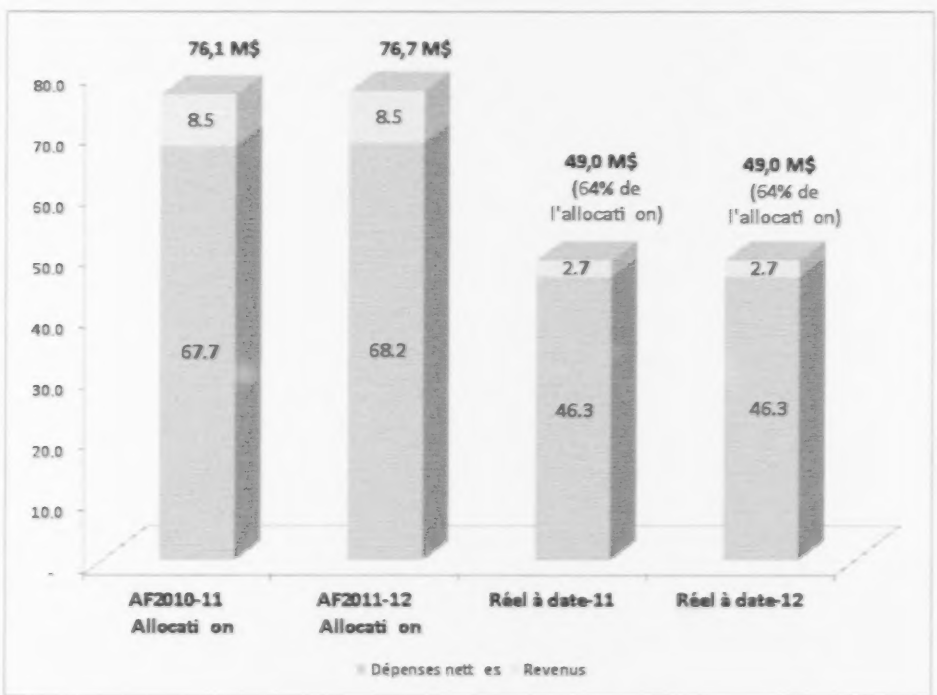

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011

Les dépenses brutes cumulatives au 31 décembre 2011 ont totalisé 49 millions correspondant à une utilisation de 64% de notre allocation, ce qui est comparable aux résultats de l'année dernière pour la même période.

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses réelles nettes totales du troisième trimestre 2011-2012, au montant de 15 973 K$, ont augmenté de 713 000 $ en comparaison à la même période de l'exercice précédent. La variation des dépenses réelles brutes totales du troisième trimestre totalise 636 000 $ (voir tableau 2).

Les dépenses réelles nettes totales cumulatives au troisième trimestre, au montant de 46 292 K$, ont diminué de 9 000 $ en comparaison à la même période de l'exercice précédent. La diminution des dépenses réelles brutes totales cumulatives du troisième trimestre totalise 39 000 $ (voir tableau 2).

Ces variations s'expliquent principalement par les éléments suivants :

Les frais de personnel ont augmenté de 229 000 $ en comparaison avec le même trimestre de l'année précédente. La hausse du taux d'avantages sociaux de 25,5% à 26,5% explique cette augmentation. Par ailleurs, l'attrition naturelle suite à plusieurs départs à la retraite ainsi que la mise en œuvre de programmes visant à augmenter l'efficience sont principalement à l'origine de la réduction des frais de personnel de 146 000 $ pour les trois premiers trimestres, par rapport à l'année précédente.

Les frais de transport et de communication ont diminué de 173 000 $ en comparaison avec les trois premiers trimestres de l'année précédente. En 2010-2011, plusieurs projets de productions de films étaient en phase de tournage tel que le documentaire *Pink Ribbons Inc.* qui a nécessité davantage de frais de déplacement.

Les frais d'information ont augmenté de 251 000 $ en comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, pour une augmentation totale de 171 000 $ pour les trois premiers trimestres. En 2011-2012, une stratégie de mise en marché pour dix (10) projets d'envergure a été mise en œuvre. Les principaux projets prioritaires sont : *Pink Ribbons Inc.*, *Wiebo's War*, *ORA*, *Code Barre*, *Le 22ième Régiment* et *Trou Story*. Le troisième trimestre a aussi été marqué par la campagne de Noël et la campagne du Téléchargement à la demande.

Les services professionnels et spéciaux se composent principalement de services audiovisuels pour la production de films et de participation en espèces dans les coproductions. Ils ont augmenté de 599 000 $ par rapport aux trois premiers trimestres 2010-2011, ce qui est principalement attribuable à des productions de films dans les centres de l'Ontario et du Nord-Ouest tel que *St-Judes*, *Stories We Tell* et *Queen*.

Les frais de location ont diminué de 157 000 $ en comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, pour une diminution totale de 380 000 $ pour les trois premiers trimestres. En 2010-2011, plusieurs projets de productions de films étaient en phase de tournage dont

ORA, *Trou Story*, *Pink Ribbons Inc.* et *Wiebo's War* nécessitant davantage de frais de location d'équipement technique.

Les dépenses de fournitures et approvisionnements ont diminué de 117 000 $ en comparaison avec les trois premiers trimestres de l'année précédente. En 2010-2011, une importante étude de marché sur les statistiques des auditoires de télévision en Europe portant sur les années 2007 à 2010 avait été réalisée.

Les dépenses d'acquisition de machines et de matériel ont diminué de 368 000 $ durant les trois premiers trimestres 2011-2012. Cette diminution est principalement attribuable à la fin de contrats de location-acquisition d'équipement acquis dans le cadre du virage numérique, pour lesquels l'ONF a exercé les options d'achat au cours de l'exercice 2010-2011.

La catégorie «Autres paiements» comporte les frais reliés à la libération de droits pour l'accessibilité et la distribution des œuvres ainsi que le rachat de droits pour la production de films. L'augmentation de 419 000 $ en comparaison avec les trois premiers trimestres de 2010-2011 s'explique principalement par la libération de droits numériques requis pour l'espace de visionnage ONF.ca qui continue de bonifier son offre avec plus de 2 000 titres offert en visionnement gratuit, 640 titres pour l'offre commerciale de téléchargement et 529 titres reliés à l'offre éducative *CAMPUS*.

Les autres types de dépenses par article courant suivent les tendances historiques.

3. Risques et incertitudes

Les nouvelles technologies numériques révolutionnent l'industrie audiovisuelle ici au Canada et ailleurs dans le monde. Cette révolution offre de nouvelles possibilités extraordinaires, de nouveaux modèles d'affaires qu'il est désormais possible d'exploiter. L'ONF a fait des pas de géant dans ce domaine grâce à un plan de numérisation innovateur et par la mise en ligne de la salle de visionnage ONF.ca. Ces avancées technologiques ont nécessité des efforts financiers importants de la part de l'institution. L'ONF continuera à surveiller les changements technologiques et il investira avec sagesse ses ressources financières dans les mécanismes de programmation et d'accessibilité de l'avenir.

Parallèlement, la mobilité des plateformes de consommation et la variété des formats à offrir posent d'immenses défis. L'acquisition et le renouvellement des droits pour le contenu numérique en est l'un des principaux. L'ONF s'assurera que des ressources financières suffisantes sont allouées pour relever ce défi en particulier.

La diminution des revenus d'exploitation traditionnels est un risque reconnu par les experts de l'industrie du média. Toutefois, l'ONF poursuit ses démarches énumérées dans son plan d'affaires 2010-2014 avec le développement de partenariats d'affaires et entend profiter de nouvelles opportunités numériques pour atténuer les effets de la réduction de ses revenus.

4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes

Aucun changement important lié aux opérations, au personnel et aux programmes de nature à influer les rapports financiers n'est survenu durant le trimestre terminé le 31 décembre 2011.

Approuvé par :

Tom Perlmutter

Tom Perlmutter

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Montréal, Canada

Le 29 février 2012

Luisa Frate

Luisa Frate

Directrice générale, Finances,
opérations et technologie
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada

Le 29 février 2012

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011

Tableau 1 : État des autorisations ***(non-audité)***

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 70 - Dépenses nettes de fonctionnement	68 211 550	15 973 131	46 292 342	67 655 695	15 259 660	46 301 378
Autorisations budgétaires totales	68 211 550	15 973 131	46 292 342	67 655 695	15 259 660	46 301 378
Autorisations totales	**68 211 550**	**15 973 131**	**46 292 342**	**67 655 695**	**15 259 660**	**46 301 378**

**N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant *(non-audité)*

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	42 764 056	9 685 209	29 060 290	42 194 987	9 456 259	29 206 242
Transports et communications	3 259 182	879 390	2 086 801	3 179 229	883 781	2 259 988
Information	663 981	366 233	533 009	818 147	115 144	362 210
Services professionnels et spéciaux	14 075 951	2 949 345	7 320 176	13 738 986	2 891 852	6 721 501
Location	8 106 530	1 942 666	6 009 534	7 997 120	2 099 598	6 389 416
Services de réparation et d'entretien	2 177 901	125 406	884 718	951 115	134 937	938 564
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 207 677	269 182	661 094	1 247 749	305 991	778 350
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages						
Acquisition de machines et de matériel	3 116 709	420 294	1 474 774	4 008 768	267 530	1 842 559
Paiements de transfert	250 000	131 990	178 990	250 000	51 750	168 550
Frais de la dette publique						
Autres subventions et paiements	1 042 009	180 397	782 781	1 722 041	107 522	364 147
Dépenses budgétaires brutes totales	**76 663 996**	**16 950 112**	**48 992 167**	**76 108 142**	**16 314 364**	**49 031 527**
Moins les revenus affectés aux dépenses : Recettes à valoir sur le crédit	8 452 446	976 981	2 699 825	8 452 447	1 054 704	2 730 149
Total des revenus affectés aux dépenses	**8 452 446**	**976 981**	**2 699 825**	**8 452 447**	**1 054 704**	**1 054 704**
Dépenses budgétaires nettes totales	**68 211 550**	**15 973 131**	**46 292 342**	**67 655 695**	**15 259 660**	**46 301 378**

**N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*